



USS Union syndicale suisse

www.uss.ch

Cours du franc

La Banque nationale doit s'opposer énergiquement à l'appréciation du franc

Daniel Lampart, économiste en chef de l'USS/fq

Depuis que la Banque nationale a annoncé, en décembre dernier, qu'elle n'interviendrait qu'en cas de forte appréciation du franc, les spéculateurs testent la nouvelle marge de manœuvre qui leur a ainsi été offerte. Depuis lors, le franc s'est nettement apprécié. Cette évolution - plus particulièrement en ce qui concerne le cours du franc par rapport à l'euro - préoccupe énormément l'Union syndicale suisse (USS). Que la Banque nationale laisse la situation évoluer de la sorte va aggraver les difficultés auxquelles doivent déjà faire face les salarié(e)s des entreprises d'exportation. L'appréciation du franc renchérit en effet à l'étranger les produits des exportateurs suisses : d'ores et déjà limitées par la valeur de notre monnaie, les possibilités de ventes deviennent de ce fait encore plus difficiles.

Le franc a déjà été mis sous pression par la crise financière ce qui l'a poussé à s'apprécier. De fait, depuis le deuxième semestre 2007, il a considérablement augmenté par rapport à la plupart des monnaies. Et sa valeur extérieure réelle avait déjà augmenté de plus de 10 % avant sa toute dernière appréciation par rapport à l'euro.

Une petite économie ouverte est exposée aux spéculations sur les marchés des devises, lorsque les cours fluctuent. C'est pourquoi les interventions de la Banque nationale sont devenues une tradition de longue date. En automne 1978, elle est en effet intervenue contre une appréciation du franc suisse par rapport au Deutsche Mark, afin qu'il ne dépasse pas la valeur de 80 centimes pour un Deutsche Mark. Par la suite, le franc s'est toujours maintenu au-dessous de cette valeur, à l'exception d'une brève période (1983/84).

Aujourd'hui, l'USS invite par conséquent la Banque nationale à agir en conformité avec cette tradition - qui a fait ses preuves - pour que le franc se situe clairement au-dessus de 1,50 pour 1 euro. Aucun risque d'inflation n'est prévisible. Ce sont, au contraire, des risques de déflation qui prédominent. Abstraction faite des loyers, le renchérissement est en effet égal à zéro en Suisse.

uss-Infos 1 / 10